

Les politiques agricoles nationales doivent favoriser la biodiversité

Les chasseurs européens sont conscients de l'importance des politiques agricoles, telles que la Politique agricole commune (PAC), qui soutiennent les agriculteurs et les zones rurales.

Malheureusement, le statut du petit gibier et d'autres espèces en milieu agricole n'a cessé de décliner dans les paysages agricoles européens.

Les associations nationales de chasse dans l'ensemble de l'Europe jouent un rôle fondamental en invitant leurs ministères nationaux à récompenser les agriculteurs pour leur contribution à la biodiversité.

Les programmes agri-environnementaux (PAE) encouragent des pratiques respectueuses de l'environnement et rétribuent les agriculteurs pour la création d'habitats, par exemple lorsqu'ils s'assurent que des habitats de qualité sont disponibles pour les oiseaux, les pollinisateurs, d'autres insectes ou espèces en milieu agricole. Les PAE qui sont efficaces ont un potentiel considérable de bénéfices pour les espèces chassables telles que la perdrix grise, le lièvre européen, les oiseaux d'eau en phase de reproduction de même que pour les pollinisateurs, les insectes et une biodiversité plus vaste encore.

Il apparaît de plus en plus évident que pour être plus efficaces encore, ces PAE doivent être déployés pour encourager de manière correcte les agriculteurs à :

- a) empêcher le drainage,
- b) promouvoir la création de zones humides,
- c) restaurer des habitats de qualité pour la biodiversité agricole,
- d) encourager les actions centrées sur les résultats, par exemple en récompensant les agriculteurs lorsqu'ils favorisent des prairies fleuries de qualité, des pâturages où foisonnent les espèces, des résultats de conservation pour des espèces spécifiques, etc.

Les États membres de l'UE devraient prévoir des programmes écologiques qui rétribuent les agriculteurs qui mettent en œuvre des pratiques de gestion des terres durables assurant la conservation des caractéristiques paysagères, notamment les jachères et les broussailles, la tendance à un broutage bas à modéré, la création de bandes fleuries/ pour les oiseaux, des zones d'herbages favorisant une haute diversité, etc.

Suite à la souplesse accrue accordée par Bruxelles, les politiques agricoles nationales peuvent jouer un rôle majeur dans le renforcement du soutien fourni par l'agriculture aux services écosystémiques. Il est crucial de garantir une gestion responsable et sur le long terme des terres agricoles et de la santé écosystémique associée à celles-ci.

Tenant compte des engagements internationaux souscrits pour conserver et restaurer la biodiversité, la FACE et ses Membres lancent un appel aux gouvernements nationaux pour qu'ils procèdent aux ajustements nécessaires afin de traiter avec efficacité la problématique de la perte de biodiversité sur les terres agricoles européennes.

Les gouvernements européens doivent redoubler d'efforts pour assurer que les plans agricoles nationaux contribuent à la biodiversité.

Les Membres de la FACE s'engagent à poursuivre la promotion de la conservation de la biodiversité agricole sur le plan national et leur participation aux actions sur le terrain.

Près de la moitié des actions de conservation entreprises par les chasseurs européens portent sur les terres agricoles : veuillez consulter le Manifeste pour la Biodiversité de la FACE pour de plus amples informations : <https://www.biodiversitymanifesto.com/>